



Gamme santé SMAM 2011

Les formules Equilibre Santé Séniors

		100 Plus	125 Plus	150 Plus
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE				
Frais de séjour	Etablissements conventionnés	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	Etablissements non conventionnés	100%	100%	100%
Immédiatement				
Actes en secteur Hospitalier (Chirurgie, Anesthésie, Réanimation)		100%	125%	150%
Chambre particulière (Maladie - Chirurgie) (30j max/an)		-	45€/j	55€/j
Forfait journalier Hospitalier (Maladie, chirurgie) (30j max/an)		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de transport		100%	100%	125%
Après 3 mois de souscription				
Chambre particulière (Maladie - Chirurgie) (durée illimitée)		-	55€/j	65€/j
Forfait journalier Hospitalier (Maladie, chirurgie) (durée illimitée)		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Réadaptation fonctionnelle, Rééducation, Moyen séjour, Cures, Convalescence (30j max/an)		Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais d'accompagnement (15j max/an)		-	15€/j	15€/j
MALADIE				
Consultations, Visites (Généralistes, Spécialistes, Professeurs)		100%	125%	150%
Actes de spécialités (ATM)		100%	125%	150%
Auxiliaire Médicaux (Infirmiers, Kinésithérapeutes)		100%	125%	150%
Médecines douces (Actes non remboursés par le RO) :				
Ostéopathie, étiopathie, chiropratie, acupuncture, homéopathie, pédicure (25€/consultation) **		25 €	75 €	100 €
Analyses - Actes de Biologie		100%	125%	150%
Radiologie (IRM, Echographie)		100%	100%	125%
PHARMACIE				
Pharmacie		100%	100%	100%
DENTAIRE				
Soins		100%	100%	100%
Prothèses dentaires / Orthodontie		immédiat	150%	200%
Bonus fidélité (25%/an)		à partir de la 2eme année	175%	225%
		à partir de la 3eme année	200%	250%
		4eme année et suivantes	225%	275%
OPTIQUE				
Verres et/ou montures et Lentilles (acceptées ou refusées) *		100% + 50€	100% + 100€	100% + 130€
Bonus fidélité		à partir de la 2eme année	125 €	155 €
		à partir de la 3eme année	150 €	180 €
		4eme année et suivantes	175 €	205 €
AUTRES PRESTATIONS				
Prothèses et Appareillages (Petit appareillage et accessoires)		100%	100%	100%
Prothèses (Orthopédiques, auditives, capillaires, mammaires et grand appareillage)		100%	125%	150%
Cure thermale et colonies Sanitaires (Honoraires, Soins, Frais de transport, hébergement) **		100%	100%	100%
Ostéodensitométrie remboursable (prévention bucco-dentaire, vaccination...)		100%	+ Forfait 50€	+ Forfait 100€
Dépistage et prévention (actes non remboursés par le RO) *		100 €	100 €	100 €
Capital décès par accident (sans limite d'âge)		Adhérent principal	4 000 €	
		Conjoint (inscrit au contrat)	2 000 €	
Garanties Invalidité Permanente par accident (Les montants maxima garantis ci-contre sont indiqués par assuré et par événement (Dans le cas d'une invalidité permanente par accident))			> 50 % capital forfaitaire : 3000€	
			> Aide a la vie quotidienne : 500 €	
SERVICES				
Assistance (prise en charge du téléviseur à l'hôpital / frais médicaux à l'étranger)		oui	oui	oui
Protection juridique médicale*		Maximum 20000€ TTC par litige en France et dans l'U.E en cas de litige présumé avec un professionnel de santé ou un établissement de soins		

Les prestations sont en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

* après 6 mois

** par an et par bénéficiaire

Document non contractuel

Avec AFI assurances,

choisissez votre mutuelle santé en toute sérénité !

Pour votre contrat mutuelle c'est l'assurance de conseils d'experts, d'un suivi personnalisé et d'une gestion de qualité.



Les + SMAM équilibre seniors !

Des garanties complètes et innovantes :



- ✓ Carte tiers payant Mutualiste (25000 conventions signées) qui sur simple présentation prend en charge vos dépenses : auprès des pharmaciens, des centres optiques et dentaires...
- ✓ Nos accords NOEMIE vous permettent d'être remboursé sous 48 heures.
- ✓ SMAM Mutuelle vous donne accès à de nombreux centres mutualistes (dentaires, optiques...).
- ✓ Remboursements de soins non pris en charge par la Sécurité Sociale.
- ✓ Bonus fidélité dentaire et optique restent acquis même en cas de consommation l'année précédente.
- ✓ Assistance 24/24 (aide ménagère, forfait télévision, les animaux domestiques...).
- ✓ Protection juridique médicale après 6 mois d'adhésion.
- ✓ Souscription sans questionnaire médical dès 66 ans sans limite d'âge pour les Formules 100 plus et 125 plus et de 66 ans à 75 ans pour la Formule 150 plus.
- ✓ Les garanties vous sont acquises sans délai d'attente (après 3 mois les garanties augmentent).

Notre offre vous a convaincu ?

comment adhérer :



Munissez-vous de votre attestation vitale et de votre relevé d'identité bancaire (RIB).

PAR TELEPHONE :



N° Vert 0 800 880 813
APPEL GRATUIT

PAR COURIER :



Téléphonez à votre conseiller
au 0800 880 813

Imprimez, votre dossier de souscription
et laissez-vous guider !

Vous n'êtes pas totalement satisfait par cette proposition ? Pas de problème !

Votre conseiller réétudiera avec vous vos besoins.

N'hésitez pas à nous appeler pour toute question supplémentaire.